Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 49 (1920)

Heft: 6

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Paradis. — Voahangy, la petite perle. Illustrations : Cliché du Sacré-Cœur, avec la devise de la Sodalité. — R. P. Baeteman et ses petites fleurs noires. — Voahangy était devenue sage et obéissante. Spécialement destiné à la jeunesse et publié en huit langues européennes, ce bulletin contient des récits et rapports de missionnaires, illustrés par des photographies authentiques sur l'Afrique. — Les années précédentes, brochées deux par deux, sont en vente dans les Bureaux de la Sodalité, au prix de 2 fr. ; ces intéressantes plaquettes sont appropriées pour cadeaux de fête, étrennes aux enfants, distributions de prix, etc. Par suite de réorganisation des services de rédaction et d'imprimerie, le N° 1 paraît en retard. — La direction demande des personnes dévouées pour la vente au numéro.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — *Colonies de vacances.* — Nous sommes en possession de l'intéressant rapport du comité de l'œuvre des colonies de vacances de la ville de Fribourg.

Nous y lisons que, le 24 juillet dernier, 40 garçons étaient conduits à Sonnenwyl et 33 filles à Pensier. Un second groupe de 32 garçons partit plus tard. Mme la Directrice de Sonnenwyl s'est déclarée très satisfaite de la marche des deux escouades. La plus franche cordialité n'a cessé de régner parmi les participants.

Chaque escouade a séjourné 4 semaines aux colonies. Le grand air, joint au bienfaisant soleil, puis à une abondante et saine nourriture, eurent la plus heureuse influence sur la santé de nos colonistes. Une température constamment favorable permit de multiplier les promenades dans les forêts avoisinantes. L'augmentation moyenne de poids a été de 1 kg. 860.

L'achat d'un terrain à Sonnenwyl est enfin conclu. Sous peu, pourront commencer là les travaux de construction de la colonie des filles. Chacun a pu admirer, à la vitrine de la maison Ihringer-Brulhart, les plans du coquet bâtiment qui, sur les flancs du Cousimbert, formera avec la colonie des garçons, le plus gracieux effet.

Il est à souhaiter que de généreux donateurs viennent agrandir le capital encore bien minime dont dispose l'œuvre. Sachons tendre une main secourable à l'enfance malheureuse, protégeons-la contre les influences malsaines, car l'enfant est l'avenir de cette patrie que nous désirons voir toujours plus forte, toujours plus unie.

— *La « Jeunesse prévoyante » de Bulle.* — L'assemblée générale de la mutualité scolaire de Bulle s'est tenue le 23 février. Le nombre actuel des mutualistes est de 244, dont 133 garçons et 111 filles.

Il a été versé, durant l'année 1919, 12 518 cotisations à 8 centimes au Fonds de maladie, soit 1 001 fr. Le produit à l'épargne y compris les versements facultatifs, s'est élevé à 928 fr. Il a été délivré 122 bulletins de maladie, soit 75 pour les garçons et 47 pour les filles. Le 50 % des mutualistes ont été malades.

La fortune nette, au 1er janvier 1920, était de 5 547 fr. dont 2 836 fr. au Fonds de maladie et 2 682 fr. au Fonds d'épargne.

Le rapport du Comité exprime le désir qu'un plus grand nombre de familles de Bulle s'efforcent de faire entrer dans le budget familial la minime dépense de 7 fr. 80, représentant les 52 cotisations hebdomadaires de chaque sociétaire. Cette dépense n'est d'ailleurs, en réalité, que de 4 fr. 16 puisque les sept quinzièmes de l'apport des cotisations, soit 3 fr. 64, constituent pour l'enfant une épargne portant intérêt.

Valais. — Dans la conférence des délégués des districts, tenue à Sion le 15 janvier 1920, il a été décidé de créer un secrétariat chargé de procurer aux instituteurs, se trouvant sans emploi, une place en rapport avec leur profession. Le système de demandes et offres, proposé par M. de Courten, inspecteur scolaire de Sierre, réunit tous les suffrages. Un avis dans les journaux mettra les instituteurs au courant de ce nouveau bureau de placement.

Le district de Monthey propose de fonder une Société cantonale du personnel enseignant. La proposition soulève des objections. A la fin, on admet à l'unanimité la proposition du président, M. le chanoine Delaloie : maintien des deux sociétés qui seraient réunies et mises en contact étroit par des assemblées de délégués. Ces assemblées discuteraient les questions communes à tout le personnel du canton et transmettraient leurs décisions aux conférences régionales qui se prononceraient en dernier ressort.

Donnant suite à sa volonté plusieurs fois manifestée, M. le chanoine Delaloie donne sa démission de président de la Société valaisanne d'éducation. Devenu Vicaire général, il ne peut plus continuer de vaquer aux fonctions de la présidence, qu'il remplit d'ailleurs depuis 17 ans avec un zèle et un talent que tout le monde reconnaît. M. Delaloie continue cependant de faire partie du Comité de la Société. Malgré ses vives protestations, M. Thomas est appelé aux honneurs de la présidence. D'après l'*Ecole primaire*.